



Assemblée générale

Distr. générale
18 juin 2015
Français
Original : anglais

Septième session

Point 134 de l'ordre du jour provisoire*

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017

Mise en œuvre des projets financés par le Compte pour le développement : neuvième rapport d'activité

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le Compte pour le développement est un programme de développement des capacités du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies qui vise à renforcer les capacités des pays en développement dans les domaines prioritaires du programme de l'ONU en matière de développement.

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 56/237 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a réaffirmé sa décision de maintenir sous examen la question du fonctionnement du Compte pour le développement. Il contient des renseignements sur le contexte des politiques dans lequel fonctionne le Compte pour le développement, l'exécution des projets financés par le Compte depuis la soumission du huitième rapport d'étape (A/68/92) et des informations à jour sur la gestion du Compte.

Depuis le lancement du Compte pour le développement en 1997, 315 projets ont été approuvés, dont 111 sont actuellement en cours de réalisation (huitième et neuvième tranches). En outre, au titre de la dixième tranche, 33 nouveaux projets, dont un concerne le programme de statistiques et de données, sont présentés pour examen à l'Assemblée générale dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 [A/70/6 (Sect. 35)].

* A/70/50.



I. Introduction

1. L'objet du présent rapport est d'informer les États Membres de la gestion et des résultats du Compte pour le développement. Le rapport est présenté en application de la résolution 56/237 de l'Assemblée générale, par laquelle l'Assemblée réaffirmait sa décision de maintenir l'exécution du Compte sous examen. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a par la suite recommandé que le rapport soit soumis dans le contexte de la présentation du projet de budget-programme pour l'exercice biennal concerné.

2. Le Compte pour le développement a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/12 B pour en faire un mécanisme de financement des projets de création de capacités des entités économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies : le Département des affaires économiques et sociales, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

3. Les projets financés par le Compte pour le développement appuient la création de capacités dans les pays en développement aux niveaux national, sous-régional, régional et interrégional. Les projets visent à assurer un suivi effectif aux processus intergouvernementaux des Nations Unies, avec tout récemment l'examen du programme de développement pour l'après-2015, et font office d'extension opérationnelle du travail normatif et analytique des entités d'exécution. Le Compte est un dispositif opérationnel important de mise à l'épreuve des nouvelles approches innovantes du développement. Une fois jugées probantes, ces approches peuvent être reproduites et amplifiées pour obtenir des résultats à grande échelle. Le Compte fournit également un mécanisme pour favoriser l'échange et le transfert de compétences, de savoirs et de bonnes pratiques entre les pays ciblés, en particulier lorsqu'ils appartiennent à des régions géographiques différentes, par exemple par des coopérations Sud-Sud ainsi que par la coopération avec un ensemble plus vaste de partenaires de la communauté d'aide au développement.

4. Depuis le lancement du Compte pour le développement en 1997, 315 projets ont été approuvés, dont 111 sont actuellement en cours (huitième et neuvième tranches). En décembre 2014, le montant total des crédits approuvés par l'Assemblée générale pour le Compte pour le développement a atteint 181,3 millions de dollars. L'approbation attendue de la dixième tranche ajoutera 28,4 millions de dollars au total global du financement pour les 33 nouveaux projets supplémentaires, notamment un projet pour le programme relatif à la statistique et aux données. Les détails de chaque projet, ainsi que tous les rapports d'étape précédents, sont disponibles sur le site du Compte pour le développement sur la Toile mondiale (www.un.org/esa/devaccount/).

5. On trouvera un bref aperçu de toutes les tranches du Compte pour le développement à l'annexe I du présent rapport, et une mise à jour de l'état

d'avancement des projets des huitième et neuvième tranches est présentée à l'annexe II.

II. Cadre de politiques du fonctionnement du Compte pour le développement

6. La date prévue pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ayant été fixée à la fin de cette année, 2015 marque un tournant crucial pour la communauté internationale. Beaucoup a été accompli et beaucoup aussi reste encore à faire. Un des principaux résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, a été l'accord entre les États Membres de lancer le processus d'élaboration d'un ensemble d'objectifs de développement durable pour donner suite aux objectifs du Millénaire pour le développement. S'inspirant de l'expérience des deux décennies précédentes, le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable a présenté à l'Assemblée générale en août 2014 un rapport (A/68/970 et Corr.1) contenant des propositions pour 17 objectifs spécifiques et 169 buts associés. Les propositions serviront de base aux délibérations pour l'intégration d'objectifs de développement durable dans le programme de développement pour l'après-2015, au cours du processus intergouvernemental de négociation qui aura lieu pendant la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.

7. Dans son rapport de synthèse sur le programme du développement durable pour l'après-2015, intitulé « La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète » (A/69/700), le Secrétaire général a proposé un programme de développement durable universel et porteur de changement. Parmi les nombreuses et complexes difficultés d'exécution du programme, le rapport soulignait la nécessité de développer de nouveaux moyens pour mesurer le développement, appuyés sur un système moderne de suivi de la réalisation des objectifs du développement durable et d'un meilleur accès à des données plus disponibles. Le rapport signalait aussi qu'il était nécessaire d'adapter le fonctionnement et les activités des organismes du système des Nations Unies qui s'occupent de développement aux changements survenus et de veiller à ce qu'ils se donnent les moyens de contribuer effectivement à la mise en œuvre du programme de développement durable pour l'après-2015.

8. Il y aura en 2015 trois réunions internationales de haut niveau qui vont définir la nouvelle époque du développement durable : a) d'abord la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Addis-Abeba en juillet; b) le Sommet extraordinaire pour le développement durable qui doit adopter le programme de développement pour l'après-2015, lequel doit se tenir à New York en septembre; et c) la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en décembre.

III. Aperçu et évaluation des réalisations des projets de la septième tranche

9. Un total de 66¹ projets ont été mis en œuvre entre 2010 et 2013 conformément aux directives établies pour la septième tranche du Compte pour le développement. La septième tranche comportait quatre parties : a) 15 projets financés par un montant de 7,5 millions de dollars provenant du montant définitif des crédits budgétaires ouverts pour l'exercice biennal 2008-2009 (résolution 64/242 A de l'Assemblée générale); b) 28 projets financés sur le budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 (résolution 64/244 A de l'Assemblée générale); c) 12 projets financés par les soldes résiduels des quatre premières tranches du Compte; et d) 11 projets financés par le crédit additionnel de 5 millions de dollars au titre du Compte pour le développement approuvé par l'Assemblée dans ses résolutions 64/243 et 64/244 A.

Répondre aux besoins et aux priorités des États Membres

10. L'orientation à moyen et à long terme des projets a permis au Compte pour le développement de devenir un instrument efficace pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement et des textes issus des conférences et des sommets des Nations Unies. Le thème de la septième tranche du Compte pour le développement, « Appui à la mobilisation face aux grands défis du développement dans le monde pour faciliter la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, par le biais de la collaboration mondiale, régionale et nationale », reflète bien cette entreprise.

11. Le cadre de politiques de la septième tranche, tel qu'il a été exprimé par les débats intergouvernementaux, a accordé une importance accrue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi qu'au redressement des effets sur le développement de la crise financière mondiale de 2008. Les grands sommets et les conférences de cette période en sont la preuve, notamment la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (Doha, 2008), la Conférence des Nations Unies sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement (New York, 2009), la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (New York, 2010) et la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Istanbul, 2011). La préparation de la Conférence Rio+20 a fourni des orientations fortes pour les projets de la septième tranche (voir encadré 1).

¹ Au moment de la rédaction du présent document, des rapports d'évaluation définitifs étaient disponibles pour 35 projets (34 rapports finaux et 32 rapports d'évaluation). Avec les documents de projet et les rapports d'étape de tous les projets examinés, ces rapports constituent la principale source documentaire du présent rapport.

Encadré 1

Projets de développement durable

La réorientation du programme international de développement en faveur du développement durable et de l'adaptation au changement climatique est devenue apparente lors de la Conférence Rio+20 et du processus de sa préparation. La septième tranche a en effet mis en œuvre 13 projets qui ciblaient les énergies renouvelables et la réduction des émissions. Les entités d'exécution avaient quasiment toutes un projet portant sur la durabilité et la réduction des émissions de carbone.

12. Une préoccupation couramment soulevée à la Conférence Rio+20 portait sur les limitations de la mesure des progrès de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La nécessité d'intensifier les efforts à l'appui du renforcement des capacités statistiques dans les pays en développement avait également été citée lors de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement en 2010 (voir encadré 2).

Encadré 2

Statistiques

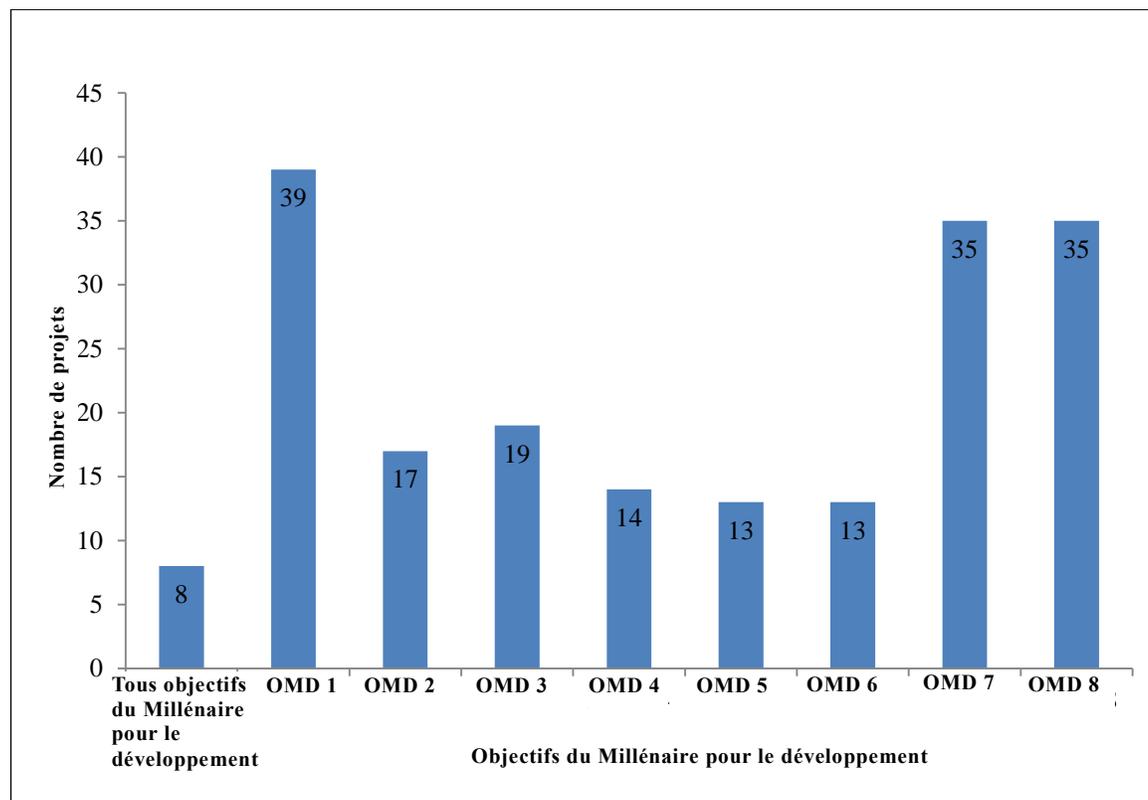
La tenue de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2010 et la formulation des projets de la septième tranche sont venues à point et ont abouti à l'inclusion du renforcement des capacités statistiques dans les pays en développement comme domaine d'intervention dans la formulation des projets de la septième tranche. Neuf projets ciblaient spécifiquement ce domaine thématique, le renforcement de la capacité statistique étant un effet secondaire du projet lui-même dans de nombreux autres.

Orientation générale de la septième tranche du Compte pour le développement

13. Conformément au thème de la septième tranche, tous les projets mis en œuvre appuyaient un ou plusieurs des objectifs du Millénaire pour le développement (voir fig. 1). L'élimination de la faim et de l'extrême pauvreté (objectif du Millénaire pour le développement n° 1) était l'objectif le plus fréquemment visé, suivi par la recherche de la viabilité environnementale (objectif du Millénaire pour le développement n° 7) et le développement d'un partenariat mondial pour le développement (objectif du Millénaire pour le développement n° 8). Ces trois objectifs du Millénaire pour le développement étaient appuyés par plus de la moitié des projets de la septième tranche. Toutefois, les autres objectifs du Millénaire pour le développement ont aussi fourni des orientations importantes pour les projets. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (objectif du Millénaire pour le développement n° 3), assurer l'éducation primaire pour tous (objectif du Millénaire pour le développement n° 2), réduire la mortalité infantile

(objectif du Millénaire pour le développement n° 4), améliorer la santé maternelle (objectif du Millénaire pour le développement n° 5) et combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies (objectif du Millénaire pour le développement n° 6) étaient également appuyés par les projets de la septième tranche.

Figure I
Objectifs du Millénaire pour le développement appuyés par des projets *



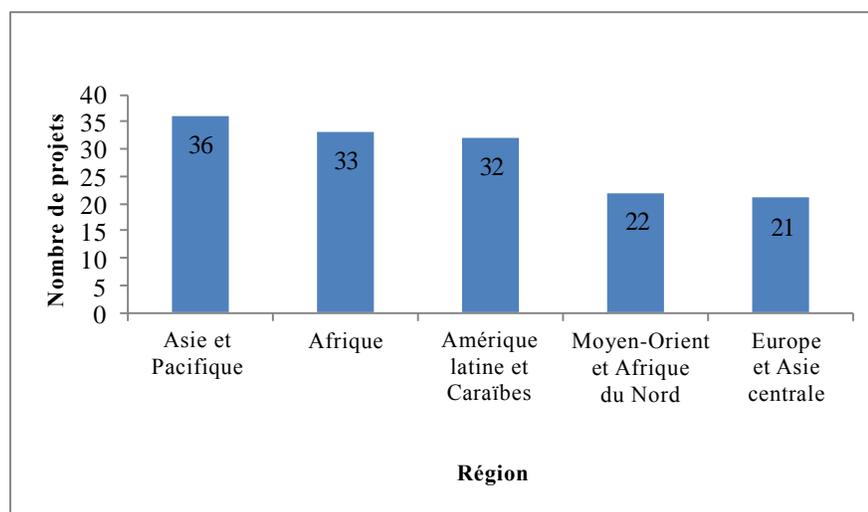
* Chaque projet peut soutenir simultanément plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement. La somme des chiffres ci-dessus excède donc le nombre total des projets.

Régions et types de pays couverts par les projets de la septième tranche

14. Les projets de la septième tranche visaient à développer les capacités des pays dans les principales régions en développement du monde. Comme le montre la figure II², les projets de la septième tranche étaient orientés vers le renforcement des capacités en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Plus de la moitié des projets ont été mis en œuvre dans au moins un pays de chacune de ces régions. En outre, un tiers des projets visaient à renforcer les capacités dans des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ainsi qu'en Europe et en Asie centrale. Une attention spéciale a été portée aux pays qui présentent des besoins particuliers.

² La figure II présente les cinq régions couvertes par les commissions régionales du Conseil économique et social (CESAP, CEA, CEPALC, CESA0 et CEE).

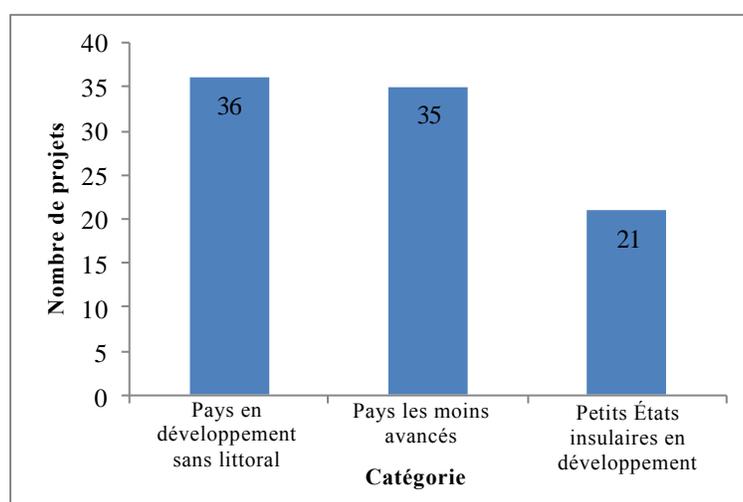
Figure II
Régions couvertes par projet*



* Les projets peuvent soutenir simultanément plusieurs pays de différentes régions. De ce fait la somme des chiffres indiqués ci-dessus excède le nombre total des projets.

15. Comme indiqué à la figure III, 55 % appuyaient des pays en développement enclavés, 53 % apportaient une aide à des pays parmi les moins avancés et 32 % contribuaient au renforcement des capacités de petits États insulaires en développement.

Figure III
Types de pays ciblés par les projets*



* Les projets peuvent soutenir simultanément des pays appartenant à plusieurs catégories différentes. La somme des chiffres indiqués ci-dessus excède donc le nombre total des projets.

16. La moitié environ des projets de la septième tranche concernaient une seule région géographique. Ces projets ciblaient en général plusieurs pays de manière à faire progresser la coopération Sud-Sud et à susciter des occasions pour les pays d'apprendre de leurs expériences réciproques. Cela s'applique également aux projets d'envergure interrégionale, qui profitent aux pays de plus d'une région, ce qui était le cas pour environ un tiers des projets. Un projet sur six était de portée mondiale et comportait au moins un pays bénéficiaire dans chacune des cinq régions couvertes par les commissions régionales du Conseil économique et social (CEA, CEPALC, CESAP, CEE et CESAO) (voir le tableau).

Portée des projets par entité

(Nombre de projets)

<i>Entité</i>	<i>Régionale</i>	<i>Interrégionale</i>	<i>Mondiale</i>	Total
DESA	5	6	2	13
CEA	4	1	1	6
CEE	2	1	2	5
CEPALC	6	–	1	7
CESAP	4	2	1	7
CESAO	4	1	–	5
CNUCED	2	9	1	12
PNUE	1	2	2	5
ONU-Habitat	1	1	1	3
ONUDC	3	–	–	3
Total	32	23	11	66

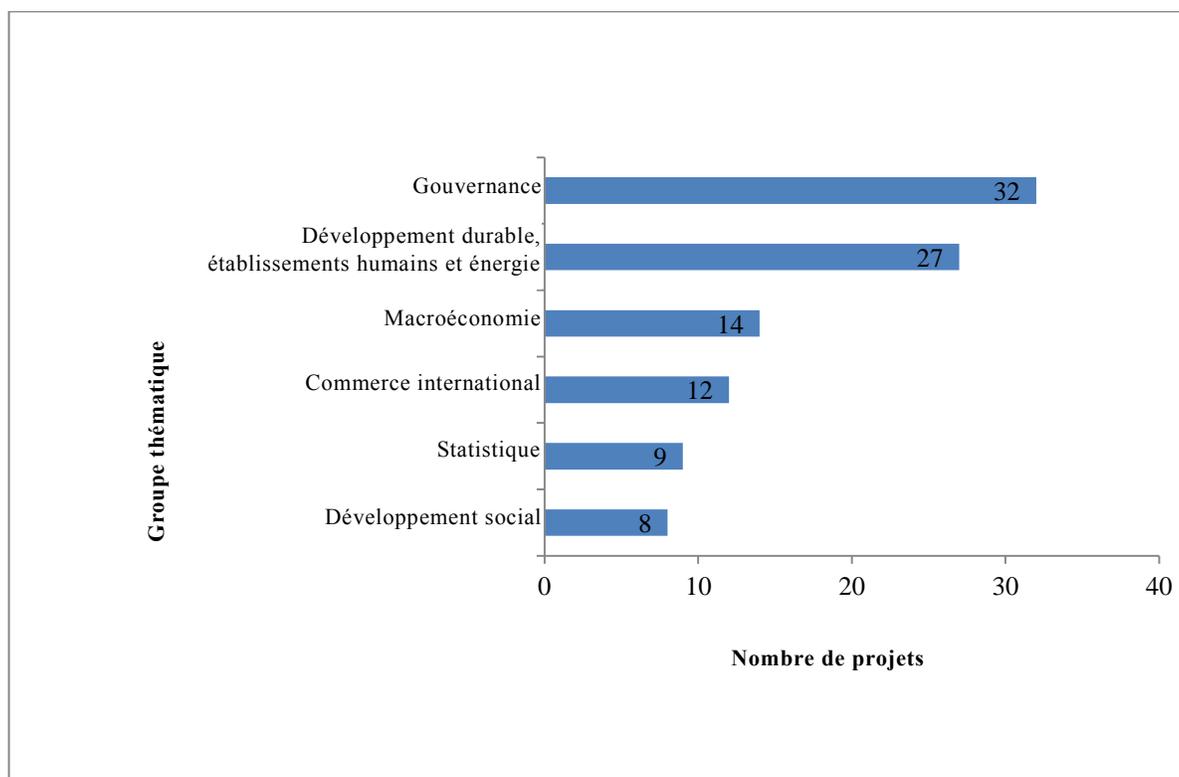
Thème spécifique des projets

17. Les projets de la septième tranche couvraient une large gamme de domaines thématiques, sur la base des mandats et des avantages comparatifs de chacune des 10 entités d'exécution³. Comme les projets avaient été directement développés en réponse aux demandes des États Membres, ces domaines reflètent donc les besoins et priorités de ces États.

18. Comme le montre la figure IV, le thème le plus souvent retenu était la gouvernance (32 projets). Ces projets relatifs à la gouvernance comprenaient par exemple le projet de renforcement de la coopération Sud-Sud pour rendre plus abordable le coût des options d'énergie durable en Asie et dans le Pacifique (projet AQ (2008-2009) CESAP), le projet de renforcement de la cohérence et la coordination des politiques de développement (projet AK (2008-2009) Département des affaires économiques et sociales) et le projet de renforcement des réseaux régionaux d'échange de savoirs en vue de promouvoir une mise en œuvre effective du programme de développement des Nations Unies et d'en évaluer les progrès (projet W (2010-2011) Département des affaires économiques et sociales).

³ Les domaines thématiques auxquels il est fait référence dans cette section découlent des groupes thématiques du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales.

Figure IV
Principaux groupes thématiques sélectionnés par les projets*



* De nombreux projets portent sur plusieurs groupes thématiques et sont donc comptés dans chaque catégorie correspondante.

19. Le second thème le plus fréquent était le développement durable, les établissements humains et l'énergie (27 projets). Ces projets comprenaient par exemple le projet de renforcement de la capacité des pays relevant du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale à adopter et appliquer des technologies vertes novatrices permettant l'adaptation au changement climatique et une croissance durable impulsée par le savoir (projet AN (2008-2009) CEE), le projet visant à développer la capacité des villes d'Asie et du Pacifique à accroître leur résilience aux effets du changement climatique (projet AN (2010-2011) ONU-Habitat) et le projet de renforcement des capacités nationales à formuler et mettre en œuvre des stratégies d'énergie durable (projet AL (2010-2011) PNUE).

20. La macroéconomie venait au troisième rang des thèmes les plus fréquemment traités (14 projets), avec des projets portant sur des questions comme le renforcement de la cohérence des politiques macroéconomiques et sociales par l'intégration de la modélisation macroéconomique et microéconomique (projet AG (2008-2009) Département des affaires économiques et sociales) et le renforcement des capacités des pays en développement enclavés à attirer l'investissement direct étranger aux fins du développement et de la modernisation de leurs capacités productives (projet AJ (2010-2011) CNUCED).

21. Le domaine thématique du commerce international a été traité par 12 projets, notamment un projet sur le renforcement des capacités de la région CESA0 à négocier des traités d'investissement bilatéraux (projet M (2010-2011) CESA0), un projet de facilitation de l'intégration effective des pays en développement dans l'économie mondiale par des dispositifs d'aide au commerce extérieur (projet A (2010-2011) CEA) et un projet sur l'intégration de la dimension commerciale aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (projet S (2010-2011) CNUCED).

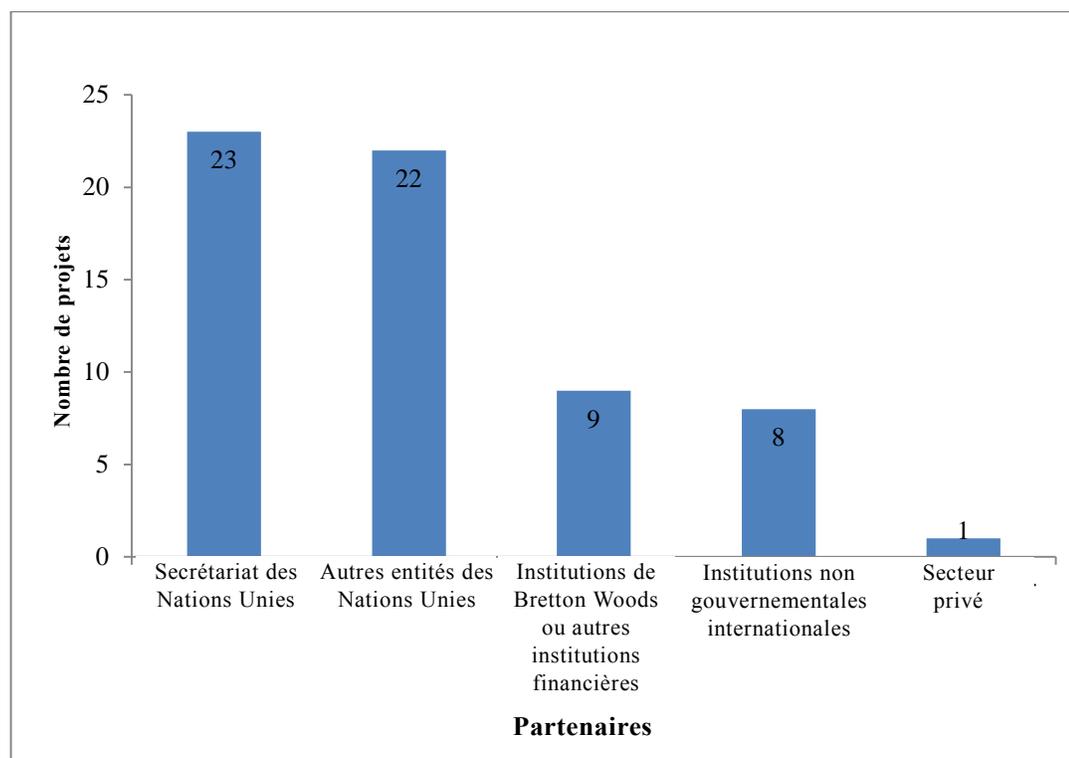
22. Le domaine thématique de la statistique a été traité plus à fond par neuf projets, notamment un projet visant à améliorer la qualité des statistiques et des indicateurs nécessaires au suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement convenus au niveau international (projet AB (2010-2011) Département des affaires économiques et sociales), un projet de renforcement de la capacité à mesurer par des statistiques la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'amélioration des taudis dans le contexte des catastrophes naturelles et des crises du logement survenant en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes (projet AU (2008-2009) ONU-Habitat) et un projet de renforcement des capacités nationales en matière de statistique et de coordination interinstitutionnelle afin de suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par la coopération interrégionale et le partage des connaissances (projet H (2010-2011) CEPALC).

23. Le domaine thématique du développement social a été abordé par huit projets, en particulier le projet de renforcement de la protection sociale en Asie et dans le Pacifique (projet K (2010-2011) CESAP) et le projet de renforcement de l'aptitude des responsables politiques de la région de la CESA0 à formuler des politiques et des plans d'action nationaux en faveur de la jeunesse afin de donner suite au Programme d'action mondial pour la jeunesse projet AI (2010-2011) CESA0).

Partenariats de projet

24. Susciter des partenariats pendant toute la durée de vie d'un projet est l'essence même de la stratégie du Compte pour le développement. Avec la participation de partenaires, les entités d'exécution, en s'appuyant sur le cadre original du projet, peuvent en amplifier la portée. Presque tous les projets examinés (35 projets) ont été mis en œuvre par un partenariat, sous une forme ou une autre : 66 % des projets examinés avaient été mis en œuvre par l'intermédiaire de partenariats avec des entités du Secrétariat des Nations Unies, 63 % par des partenariats avec d'autres entités des Nations Unies, 26 % par des partenariats avec les institutions de Bretton Woods ou d'autres institutions financières multilatérales, 23 % environ par des partenariats avec des organisations non gouvernementales internationales et 3 % par des partenariats avec le secteur privé (voir fig. V).

Figure V
Types de partenaires des projets*

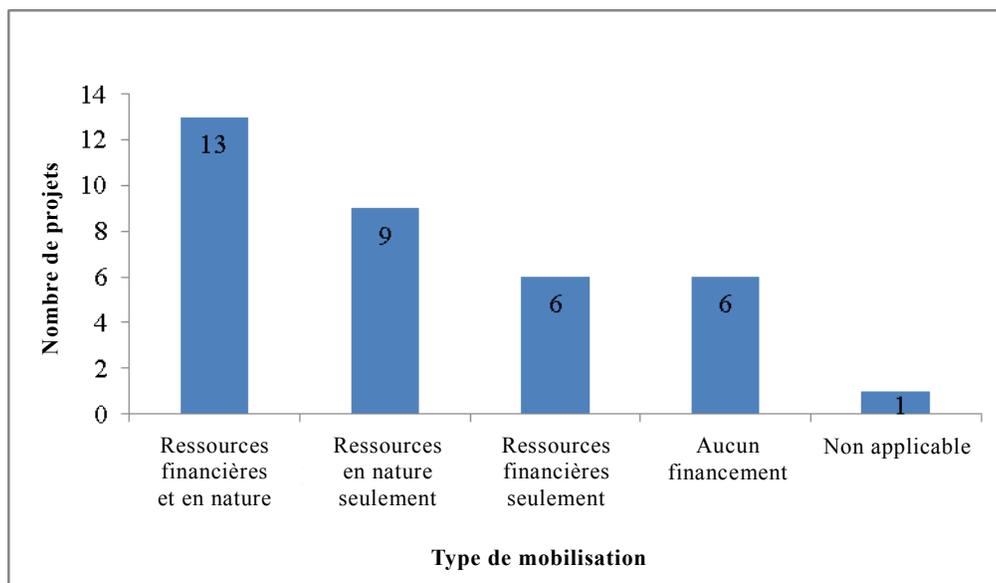


* De nombreux projets associent plusieurs types de partenaires et sont donc comptabilisés dans chaque catégorie correspondante.

Financement des projets et initiatives

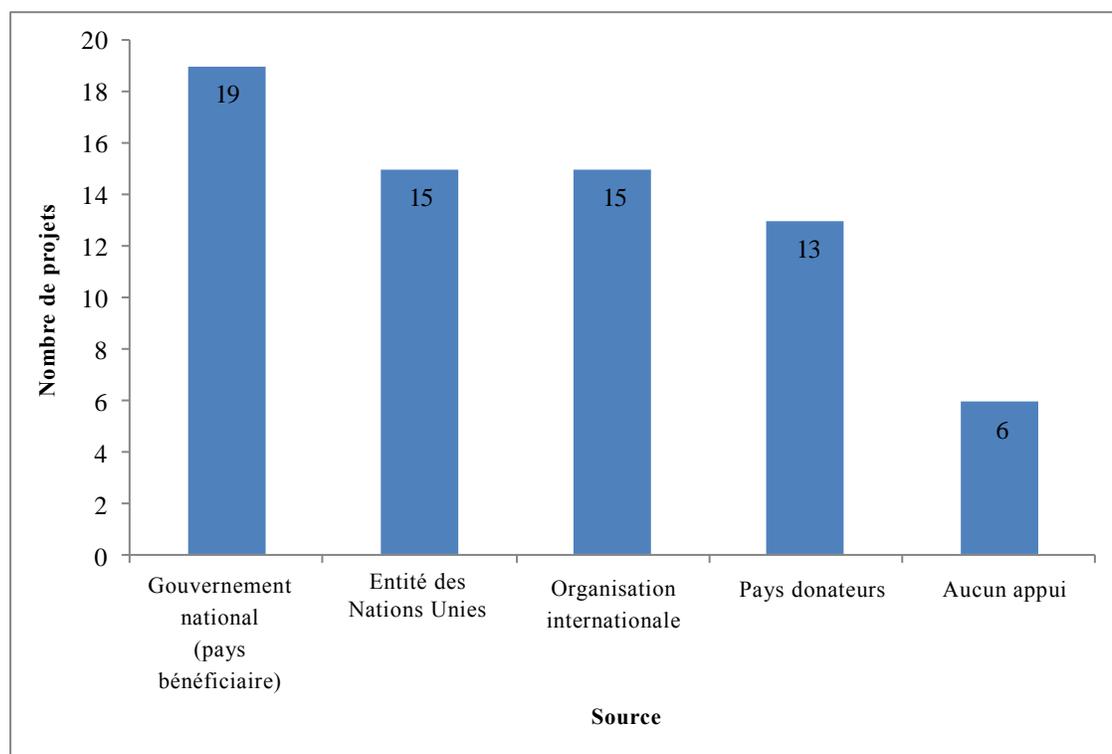
25. Les partenariats contribuent aussi à pérenniser le soutien des parties investies au-delà de l'horizon immédiat d'exécution du projet. La mobilisation des ressources accroît la probabilité que les activités d'un projet seront pérennisées et reproduites avec un financement extérieur et offre des effets multiplicateurs. Comme le montre la figure VI, 80 % des projets de la septième tranche examinés ont pu mobiliser des ressources, notamment financières (17 %), en nature (26 %) ou une combinaison des deux (37 %). Ces pourcentages relativement élevés indiquent que les projets du Compte pour le développement ont été considérés par les autres organisations comme des entreprises utiles et viables et des investissements judicieux de temps et d'argent.

Figure VI
Mobilisation



26. Comme le montre la figure VII, la source la plus fréquente des fonds mobilisés pour les projets de la septième tranche examinés était les gouvernements des pays bénéficiaires (19 projets), suivis par les entités des Nations Unies (15 projets), d'autres organisations internationales (15 projets) et des gouvernements de pays non bénéficiaires ou donateurs (13 projets).

Figure VII
Sources de financement*



* Comptabilisation multiple : de nombreux projets ont mobilisé des ressources auprès de plusieurs types de partenaires et sont par conséquent comptabilisés dans chaque catégorie correspondante.

27. Un exemple de projet dont la mobilisation de ressources auprès des partenaires était une caractéristique essentielle est le projet de la CNUCED « Vers un système mondial de suivi des politiques d'investissement » (projet AK (2010-2011) CNUCED). Dans ce projet, la plus grande partie des coûts (71 %) relatifs aux trois ateliers régionaux de renforcement des capacités organisés en Afrique, en Asie et en Amérique latine ont été couverts par les organisations partenaires du projet, ce qui a permis à la CNUCED de renforcer son appui au développement des capacités apporté par le projet.

28. De nombreux projets ont également pu obtenir un appui auprès de donateurs non bénéficiaires, comme le manifeste le succès de la mobilisation de fonds par la CESAP auprès de deux gouvernements de la région pour approfondir la mise en œuvre d'éléments essentiels du projet d'amélioration de la préparation au risque de catastrophe dans la région CESAP (projet I (2010-2011) CESAP). De même, la CNUCED a pu mobiliser des fonds auprès des gouvernements de deux pays nordiques pour développer un module de formation virtuel pour son projet d'amélioration des capacités de pays en développement à intégrer le respect de l'égalité des sexes dans leur politique commerciale (projet Q (2010-2011) CNUCED).

Appui à la viabilité des résultats des projets

29. La participation et la contribution des pays bénéficiaires aux projets du Compte pour le développement s'avèrent essentielles pour la durabilité de leurs résultats. Les projets du Compte pour le développement sont élaborés en réponse aux demandes des pays bénéficiaires. Cela signifie que les projets jouissent habituellement d'un fort soutien politique des pays. Le projet d'amélioration des interventions de la justice pénale face à la traite d'êtres humains en Europe du Sud-Est, plus particulièrement en République de Moldova, en est un bon exemple (projet N (2010-2011) ONUDC). L'évaluation des besoins et l'identification des priorités pour ce projet ont été menées en étroite coopération avec les bénéficiaires du projet, ce qui a assuré leur soutien et leur appropriation du projet. La coopération avec les entités nationales et internationales compétentes dans la lutte contre la traite d'êtres humains a assuré sa complémentarité avec les activités et politiques existantes et évité la duplication des efforts.

30. L'adaptabilité est une autre condition importante de la durabilité des réalisations d'un projet. Le maintien d'une certaine flexibilité à tous les stades de l'exécution d'un projet garantit que les intérêts du pays bénéficiaire demeureront au premier plan et que le projet pourra être ajusté en fonction de l'évolution des besoins. La CESAP, par exemple, a réussi à adapter son projet de renforcement des capacités en atténuant l'impact de la crise financière et en maintenant un développement dynamique et inclusif en Asie et dans le Pacifique (projet AF (2010-2011) CESAP); bien que le projet ait initialement visé à renforcer les capacités pour atténuer l'impact de la crise financière, son champ d'action a été élargi en fonction des diverses priorités de chaque sous-région. Au moment de son achèvement, le projet avait été largement réorienté vers des problèmes de coopération régionale cruciaux pour la résilience de la région à de futures crises et au maintien du dynamisme.

IV. Gestion du Compte pour le développement fondée sur les résultats

31. Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales est le directeur de programme du Compte pour le développement et est appuyé dans la gestion quotidienne du Compte par une équipe du Bureau du développement des capacités du Département des affaires économiques et sociales. En 2012, l'équipe a été temporairement renforcée par le recrutement d'un spécialiste du suivi et de l'évaluation assuré par un poste d'administrateur de deux ans financé par un pays donateur. L'existence d'un poste dédié au suivi et à l'évaluation a permis de mesurer plus étroitement les progrès de la mise en œuvre des projets. Elle a aussi permis l'introduction de bonnes pratiques et stratégies de conception et d'exécution des projets et de tirer parti des enseignements tirés de l'expérience dans la programmation des projets suivants. Avec la clôture du poste d'administrateur auxiliaire fin 2014, il est devenu nécessaire de trouver de nouvelles dispositions pour maintenir la fonction d'évaluation.

32. Une programmation rapide des projets de la neuvième tranche était une priorité élevée de la période couverte par le rapport. Le poste d'administrateur de programme adjoint (P-2) approuvé par l'Assemblée générale en décembre 2013 a considérablement contribué à cette tâche, de même que les nouvelles méthodes de

fonctionnement introduites avec l'adoption d'un nouveau dispositif de gouvernance et de gestion du Compte pour le développement. En juin 2014, six mois après le lancement de la neuvième tranche, 56 % de tous les projets (26 projets sur 46) avaient vu leurs allocations de crédits approuvées, et fin 2014 cette proportion atteignait 87 % (40 projets sur 46). Ceci représente une amélioration significative par rapport aux tranches précédentes, car la programmation des projets de la neuvième tranche a nécessité moins de la moitié du temps nécessaire à la programmation correspondante des septième et huitième tranches.

33. Outre les 46 projets approuvés pour la neuvième tranche, 13 projets additionnels financés sur les soldes résiduels des cinquième et sixième tranches du Compte pour le développement ont été programmés au cours de l'année 2014. Conformément à la résolution 56/237 de l'Assemblée générale, qui stipule que les fonds destinés à des projets dont les résultats sont insuffisants peuvent être redéployés pour obtenir de meilleurs résultats, deux projets du Département des affaires économiques et sociales ont été reprogrammés : a) le projet I (2014-2015), qui a pour but d'améliorer les capacités institutionnelles de suivi et d'établissement de rapports de certains pays en développement sur les buts et objectifs du développement durable; et b) le projet G (2014-2015), centré sur la méthodologie et les instruments de collecte de données à l'appui de la formulation de politiques fondées sur des données factuelles pour répondre au défi du vieillissement de la population en Afrique sub-saharienne.

34. La priorité immédiate du Directeur de programme à l'avenir sera de diligenter la programmation de la dixième tranche du Compte pour le développement et de clôturer la neuvième tranche dans les délais prévus. Le thème de la dixième tranche (« Appui aux États Membres pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 : amélioration des statistiques et des données, politiques fondées sur des données factuelles et application du principe de responsabilité ») exprime les priorités des États Membres.

35. Les 33 nouveaux projets de la dixième tranche comprennent le projet du programme de statistiques et de données qui aidera les pays en développement à renforcer leurs capacités de mesurer et de suivre la réalisation des objectifs du développement durable. Ce programme, d'un montant de 10 millions de dollars, est beaucoup plus important que le projet moyen du Compte pour le développement (650 000 dollars). Il sera mis en œuvre sous forme d'ensemble unifié et structuré plutôt que comme une combinaison de propositions ou de projets distincts, et il s'appuiera sur les dialogues, panels, débats et entretiens intergouvernementaux en cours qui détermineront et finaliseront le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs du développement durable. Il sera exécuté en fonction de la demande, pris en charge par les pays et cherchera à tirer parti d'autres programmes statistiques et initiatives de financement en vue d'accroître l'effet multiplicateur. Tout sera fait pour en assurer la cohérence avec les programmes de renforcement des capacités statistiques menés par les autres entités du système des Nations Unies, dont l'aide sera sollicitée afin de respecter le principe d'unité dans l'action et celui de la responsabilité conjointe de tous les organismes des Nations Unies d'aider les pays à mettre en place une infrastructure informatique efficace et durable.

V. Conclusions et recommandations

36. Le Compte pour le développement est un mécanisme de financement unique qui offre aux États Membres accès à toute la gamme des connaissances et de l'expertise dont disposent les entités économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies – les 10 entités de réalisation du Compte pour le développement (Département des affaires économiques et sociales, CEPALC, CESAP, CESA, CEE CEA, CNUCED, PNUE, ONU-Habitat et ONUDC). Les projets du Compte pour le développement sont directement élaborés en réponse aux demandes des pays dans le but d'améliorer les capacités dans les domaines de leurs besoins prioritaires. Le thème de la dixième tranche est « Appui aux États Membres pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 : amélioration des statistiques et des données, politiques fondées sur des données factuelles et application du principe de responsabilité »; la dixième tranche comprend un nouveau projet de 10 millions de dollars pour un programme de statistiques et de données qui représente une étape majeure pour le Compte pour le développement. Le programme apportera une approche nouvelle et novatrice qui permettra aux 10 entités de réalisation du Compte de coopérer étroitement ensemble et de tirer parti de leur expertise technique et avantages comparatifs propres et d'aider les pays en développement, en renforçant les systèmes statistiques nationaux à surmonter les difficultés relatives à la production de données que posent les objectifs du développement durable.

37. La période considérée a vu la septième tranche du Compte pour le développement se clore avec succès. Les projets ont été directement élaborés en réponse aux demandes d'aide des États Membres pour faire face à leurs besoins prioritaires et ont été mis en œuvre dans toutes les grandes régions en développement du monde.

38. La période considérée a également vu le lancement de la neuvième tranche du Compte pour le développement, ainsi que la programmation de 13 projets financés sur les soldes résiduels des cinquième et sixième tranches. Le processus d'approbation de ces projets a été considérablement abrégé par rapport au processus d'approbation des tranches précédentes, permettant ainsi de consacrer davantage de temps sur le terrain à la réalisation des projets dans les pays bénéficiaires.

39. La programmation des projets de la dixième tranche a tiré d'importants concepts et enseignements de l'évaluation des projets de la septième tranche. La fonction temporaire de spécialiste du suivi et de l'évaluation financée par un poste d'administrateur auxiliaire de deux ans a constitué un atout important à cet égard. À l'avenir, il sera crucial de poursuivre et de renforcer encore cette pratique par un examen systématique des rapports d'étape des projets, ainsi que des rapports finaux et des rapports d'évaluation externes, et par l'extraction et le raffinement des enseignements tirés de la mise en œuvre des projets.

40. Dans la période à venir, les prochaines étapes importantes de la gestion du Compte pour le développement comprendront la programmation diligente des projets de la dixième tranche et la clôture dans les délais prévus des projets de la neuvième tranche. Le Secrétariat, à cet égard, est prêt à continuer à apporter

un soutien efficace au Compte pour le développement, pour le plus grand profit des États Membres en développement.

41. L'Assemblée générale jugera peut-être bon de prendre note du présent rapport.

Annexe I

Résumé des tranches du Compte pour le développement au 30 avril 2015

<i>Exercice biennal</i>	<i>Thème</i>	<i>Tranche</i>	<i>Approuvé (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Résolution de l'Assemblée générale</i>	<i>Nombre total de projets</i>	<i>Nombre de projets actifs</i>	<i>Période de réalisation</i>	<i>État d'avancement au 30 avril 2015 (pourcentage)</i>
1998- 1999	Appui à l'application des textes issus des grandes conférences	1	13 065,00	53/220 A	7	–	–	Clôturé
2000- 2001	Expertise régionale et sous-régionale et réseaux	2	13 065,00	54/249	16	–	–	Clôturé
2002- 2003	Renforcement des capacités à maîtriser la mondialisation	3	13 065,00	56/254 A	20	–	–	Clôturé
2004- 2005	Renforcement des capacités de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par des partenariats, moyennant l'établissement de partenariats, la gestion des connaissances et l'utilisation des technologies de l'information et des communications	4	13 065,00	58/270	23	–	–	Clôturé
2006- 2007	Appui à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, par la gestion des savoirs, la mise en place de réseaux et de partenariats	5	13 065,00	60/247	24	–	–	Clôturé
		5A	3 415,90	60/246 et 61/252	6	–	–	Clôturé
		5B	5 071,00	62/235	10	–	–	Clôturé
2008- 2009	Appui à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, par l'innovation, la mise en place de réseaux et la gestion des connaissances	6	16 480,90	62/23	27	–	–	Clôturé
		6A	2 170,40	62/236, 62/237 et 62/238	5	–	–	Clôturé
		6B	7 500,00	64/242 A	15	–	–	Clôturé
2010- 2011	Appui à la mobilisation face aux grands défis du développement dans le monde pour faciliter la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, par le biais de la coopération mondiale, régionale et nationale	7	18 651,30	64/244 A	28	–	–	Clôturé
		7A	4 000,00	Soldes résiduels des tranches 1 à 4	12	–	–	Clôturé
		7B	5 000,00	64/243 et 64/244		–	–	Clôturé
2012- 2013	Appui aux États Membres en vue d'accélérer leurs progrès vers la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment ceux du Millénaire, compte tenu de la multiplicité et de l'interdépendance des problèmes relatifs au développement	8	23 651,30	66/248 A	40	40	2012- 2015	57
		8A	5 591,90	66/246	12	12	2012- 2015	37

<i>Exercice biennal</i>	<i>Thème</i>	<i>Tranche</i>	<i>Approuvé (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Résolution de l'Assemblée générale</i>	<i>Nombre total de projets</i>	<i>Nombre de projets actifs</i>	<i>Période de réalisation</i>	<i>État d'avancement au 30 avril 2015 (pourcentage)</i>
2014-2015	Appui aux États Membres pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies de développement durable, équitables et sans exclusive	9	28 398,80	68/248 A	46	46	2014-2017	10
		9A	7 113,00	Soldes résiduels des tranches 5 et 6	13	13	2014-2017	3
Total approuvé			181 256,50		315	111		
2016-2017	Appui aux États Membres pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 : amélioration des statistiques et des données, politiques fondées sur des données factuelles et application du principe de responsabilité	10	28 398,80	Budget-programme proposé pour l'exercice biennal 2016-2017 [A/70/6 (sect. 35)]	33	–	2016-2019	–
Grand total			209 655,20^a		34			

^a Non compris 4 000 000 de dollars de solde résiduel des tranches 1 à 4 programmées dans le cadre de la septième tranche et 7 113 000 dollars, représentant le solde résiduel des tranches 5 et 6 programmées dans le cadre de la neuvième tranche.

Annexe II

État d'avancement des huitième et neuvième tranches : taux d'exécution

Tableau A.1

**Projets financés au moyen des crédits ouverts au chapitre 36, (Compte pour le développement)
du budget-programme de l'exercice biennal 2012-2015 (huitième tranche) au 30 avril 2015**

Titre du projet	Bureau d'exécution des projets	Approuvé	Dépenses	Taux
		(A)	(B)	d'exécution
		(en milliers de dollars des États-Unis)		(pourcentage) (B)/(A)
A Renforcement des capacités en vue d'éliminer les obstacles à l'utilisation de mesures internationales d'appui en faveur des pays les moins avancés	DESA	670,0	462,2	69,0
B Renforcement des capacités du secteur public dans les pays les moins avancés afin de fournir équitablement des services de qualité grâce au transfert et à l'adaptation des pratiques novatrices	DESA	640,3	477,2	75,0
C Renforcement des capacités nationales des pays touchés par des conflits sur le plan de la gestion de la pénurie d'eau	DESA	570,0	417,7	73,0
D Renforcement des capacités de certains pays en développement à intégrer le développement durable dans leurs stratégies de développement nationales	DESA	650,0	280,7	43,0
E Financement forestier lié au changement climatique : réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD Plus) et ses incidences sur le financement d'autres fonctions des forêts dans le monde	DESA	600,0	310,7	52,0
F Promotion des partenariats public-privé destinés à renforcer les capacités nationales d'élaboration, de mise en œuvre de politiques macroéconomiques axées sur le développement et de leur évaluation afin de créer des emplois, de promouvoir la croissance et d'atténuer la pauvreté	DESA	400,0	239,1	60,0
G Mesure de l'économie verte à l'appui des objectifs de développement : cadres statistiques, indicateurs et instruments	DESA	800,0	481,6	60,0
H Renforcement des capacités des États Membres à gérer l'information géospatiale à l'appui de leurs décisions relatives au développement	DESA	400,0	327,6	82,0
I Appui aux petits États insulaires en développement aux fins du renforcement de leur résilience économique	CNUCED	397,0	149,2	38,0
J Accélération des progrès de certains pays d'Afrique de l'Ouest vers la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, en particulier l'objectif 8 du Millénaire pour le développement, au moyen de la formation et du renforcement des capacités	CNUCED	577,0	478,7	83,0
K Renforcement des capacités en vue de la mise au point et de l'application de politiques commerciales axées sur les objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays en développement, à l'appui d'une réalisation accélérée des objectifs du Millénaire, tenant compte de problèmes de développement multiples et interdépendants	CNUCED	694,0	131,8	19,0
L Gestion des effets du commerce et des accords commerciaux sur l'emploi dans les pays en développement	CNUCED	232,0	57,1	25,0

<i>Titre du projet</i>	<i>Bureau d'exécution des projets</i>	<i>Approuvé (A)</i>	<i>Dépenses (B)</i>	<i>Taux d'exécution (pourcentage) (B)/(A)</i>
		<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
M Renforcement de la capacité des ministères du commerce et de la planification de certains des pays les moins avancés à élaborer et à exécuter des stratégies commerciales propices à la réduction de la pauvreté	CNUCED	641,0	385,6	60,0
N Renforcement des capacités nationales à promouvoir l'investissement direct étranger dans les secteurs verts et autres secteurs de croissance	CNUCED	461,0	287,0	62,0
O Promotion de modèles d'affaires durables pour le développement : investir dans les plus pauvres, pour les plus pauvres et avec les plus pauvres	CNUCED	462,0	314,9	68,0
P Renforcement des capacités de gestion macroéconomique pour la coopération régionale et interrégionale dans les domaines financiers et monétaires en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale	CNUCED	555,0	91,7	16,5
Q Intégration des services écosystémiques dans les politiques et programmes sectoriels et macroéconomiques	PNUE	542,0	434,5	80,0
R Intégration de la préservation de l'environnement dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les processus de programmation conjointe par pays	PNUE	541,0	350,6	65,0
S Élaboration d'un système d'examen en vue de la mise en œuvre effective, par les pays, des accords multilatéraux	PNUE	543,0	–	–
T Renforcement de la capacité des États Membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs à traiter des questions foncières et de propriété concernant les personnes déplacées et les réfugiés, l'accent étant mis en particulier sur les droits fonciers et le droit de propriété des femmes	ONU-Habitat	452,0	291,5	65,0
U Renforcement des moyens dont disposent les dirigeants en Asie du Sud-Est pour promouvoir des politiques et élaborer des plans visant à améliorer le traitement et le recyclage des eaux usées en zones urbaines et péri-urbaines	ONU-Habitat	348,0	322,6	93,0
V Intégration des questions relatives à la criminalité, à la corruption, aux drogues et au terrorisme dans l'élaboration des plans et processus nationaux de développement	ONUDC	650,0	–	–
W Renforcement des capacités des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques d'état civil dans les États Membres en vue de produire des indicateurs propres à mesurer de façon continue et fiable les progrès accomplis dans la réalisation du programme de développement	CEA	682,0	411,3	60,0
X Renforcement de la capacité des pays africains à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables pour parvenir au développement durable	CEA	703,0	266,6	38,0
Y Renforcement des capacités des pays africains d'utiliser les technologies du téléphone mobile pour collecter des données destinées à mener des politiques plus efficaces et prendre ainsi de meilleures décisions ^a	CEA	1 845,0	1 582,1	86,0
Z Renforcement des capacités en vue de la création de chaînes de valeur agricoles régionales en Afrique	CEA	499,0	78,5	16,0
AA Renforcement des capacités des pays en développement et en transition en vue de faciliter le franchissement licite des frontières, la coopération régionale et l'intégration	CEE	750,0	473,7	63,0

Titre du projet	Bureau d'exécution des projets	Approuvé (A)	Dépenses (B)	Taux d'exécution (pourcentage) (B)/(A)
		(en milliers de dollars des États-Unis)		
AB Promotion des investissements en faveur de l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques et d'assurer un développement durable	CEE	1,250,0	1 234,4	99,0
AC Vers une convergence de la productivité : commerce, financement et innovation pour les petites et moyennes entreprises	CEPALC	575,0	215,0	37,4
AD Vers une économie à faible émission de carbone possibilités d'action pour rationaliser l'utilisation de l'énergie et encourager l'innovation	CEPALC	478,0	393,5	82,0
AE L'heure de l'égalité : renforcement du cadre institutionnel des politiques sociales	CEPALC	661,0	458,5	69,0
AF Renforcement des capacités de certains pays d'Amérique latine et d'Asie à élaborer et améliorer des systèmes de formation et à protéger les travailleurs contre le chômage	CEPALC	754,5	514,8	68,0
AG Renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et des communications pour la réduction des risques de catastrophe et le développement : combler les lacunes en matière d'information, de savoirs et de politiques en Asie	CESAP	600,6	173,2	29,0
AH Renforcement des capacités des pays ayant des besoins particuliers à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de développement économique et social pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire	CESAP	643,5	179,7	28,0
AI Coopération interrégionale pour renforcer les capacités nationales à mesurer les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes	CESAP	686,4	440,6	64,0
AJ Renforcement de la connectivité régionale : augmentation de la capacité des pays en développement asiatiques à promouvoir leur commerce intrarégional par la mise en œuvre de systèmes sans papier de facilitation des échanges et des transports	CESAP	854,0	539,0	63,0
AK Projets institutionnels et projets de renforcement des capacités des parlements arabes et d'autres parties prenantes pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité	CESAO	510,0	97,0	19,0
AL Programme de formation aux principes fondamentaux des technologies de l'information et des télécommunications à l'intention des dirigeants de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (AIGLE)	CESAO	509,0	233,7	46,0
AM Renforcement de la capacité des États arabes à s'adapter aux changements climatiques par l'application d'outils de gestion intégrée des ressources en eau	CESAO	517,0	160,8	31,0
AN Renforcement de la capacité des pays à utiliser les envois de fonds des travailleurs émigrés pour le financement du développement	CESAO	464,0	302,7	65,0
Total (huitième tranche)^b		24 807,3	14 047,5	57,0
AO Renforcement des capacités de participation électronique : implication des citoyens dans la politique du développement et le processus de prise des décisions au moyen des technologies de l'information et des communications	DESA	362,9	192,5	53,0
AP Appui aux pouvoirs publics en transition vers une croissance et un développement humain sobres en carbone par la modélisation de l'ensemble de l'économie	DESA	380,0	249,2	66,0

Titre du projet	Bureau d'exécution des projets	Approuvé	Dépenses	Taux d'exécution (pourcentage) (B)/(A)	
		(A)	(B)		
		(en milliers de dollars des États-Unis)			
AQ	Appui aux dialogues nationaux sur le programme de développement pour l'après-2015 dans le cadre de l'examen ministériel annuel	DESA	375,0	147,7	39,0
AR	Renforcement des capacités des pays africains par la stimulation du commerce intra-africain	CNUCED	490,0	96,9	20,0
AS	Renforcement des capacités des pays en développement à gérer des politiques relatives aux sciences, aux technologies et à l'innovation	CNUCED	410,0	9,2	2,0
AT	Promotion de la planification des microbassins versants et des stratégies d'investissement à faible coût dans l'économie verte, afin d'améliorer l'approvisionnement urbain en eau potable en République démocratique du Congo et en Afrique centrale	PNUE	390,0	52,9	14,0
AU	Renforcement des capacités des villes d'Asie et du Pacifique à améliorer leur capacité d'adaptation au changement climatique	ONU-Habitat	382,0	238,9	63,0
AV	Renforcement des capacités des femmes dans le domaine agro-industriel afin d'améliorer la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est	CEA	520,0	–	–
AW	Gestion forestière durable visant à rendre les économies du Caucase et d'Asie centrale plus respectueuses de l'environnement	CEE	500,0	422,8	85,0
AX	Renforcement des capacités des pouvoirs publics nationaux à promouvoir l'insertion sociale des jeunes dans un contexte de violence et d'insécurité croissantes, moyennant des programmes novateurs et des politiques fondées sur les faits	CEPALC	500,0	112,9	23,0
AY	Renforcement des capacités du secteur privé à participer au développement des infrastructures dans les pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique et facilitation de cette participation	CESAP	691,0	165,4	24,0
AZ	Renforcement des capacités à concevoir des technologies vertes adéquates pour améliorer les moyens de subsistance des communautés rurales dans les pays de la région de la CESAO	CESAO	591,0	189,7	32,0
Total (huitième tranche-A)			5 591,9	1 877,9	34,0

Abréviations : CESAP, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; CESAO, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale; CEE, Commission économique pour l'Europe; CEPALC, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; CEA, Commission économique pour l'Afrique; CNUCED, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement; ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

^a Fonds redéployés du projet M (2008-2009), du projet C (2010-2011) et du projet Y (2012-2013).

^b Y-compris projets redéployés des tranches 6B et 7 pour un montant de 1 156 000 dollars (projet Y de la CEA).

Tableau A.2

**Projets financés au moyen des crédits ouverts au chapitre 35 (Compte pour le développement)
du budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015 (neuvième tranche) au 30 avril 2015**

Titre du projet	Bureau d'exécution des projets	Approuvé	Dépenses	Taux
		(A)	(B)	d'exécution
		(en milliers de dollars des États-Unis)		(pourcentage) (B)/(A)
A Renforcer les capacités des administrations fiscales des pays en développement à négocier et à appliquer efficacement des conventions de double imposition en vue de financer le développement durable	DESA	632,0	153,4	24
B Appui aux États Membres pour développer et renforcer les statistiques de l'environnement ainsi qu'une comptabilité intégrée de l'économie et de l'environnement pour un meilleur suivi du développement durable	DESA	691,0	–	–
C Renforcer les capacités des petits États insulaires en développement à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour atténuer les risques et réduire la vulnérabilité	DESA	588,0	–	–
D Appui aux pays en développement pour faciliter leur passage de stratégies de développement fondées sur les objectifs du Millénaire pour le développement à des stratégies de développement durable plus larges au moyen d'analyses de politiques fondées sur des modélisations	DESA	630,0	4,6	1
E Renforcement des capacités des gouvernements et des dirigeants autochtones d'assurer une intégration sociale et un développement inclusif en Afrique et en Asie	DESA	524,0	–	–
F Renforcement des capacités des pays en développement de l'Afrique subsaharienne à produire et utiliser efficacement des données démographiques dans l'élaboration des politiques de développement durable	DESA	588,0	–	–
G Renforcement des capacités de certains pays en développement de concevoir des stratégies nationales de développement durable dans le cadre d'approches participatives, à l'aide des exposés nationaux volontaires au Conseil économique et social	DESA	395,8	–	–
H Renforcement de la capacité des pays en développement à rendre accessibles les informations relatives au développement durable grâce à des données publiques en libre accès	DESA	592,0	108,8	18
I Renforcement de la capacité de certains pays en développement à formuler et planifier efficacement des politiques de développement durable au niveau infranational	DESA	639,0	–	–
J Renforcement des capacités des pays à développer des plans d'action nationaux pour l'application de l'instrument juridiquement non contraignant à tous types de forêts	DESA	413,0	6,8	2
K Renforcement de la capacité des décideurs des pays en développement à remédier aux lacunes que présentent les systèmes de réglementation et les institutions en matière de dette souveraine	CNUCED	588,0	111,1	19
L Aider les États Membres à élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'exportation de produits écologiques grâce aux bilans nationaux des exportations de produits écologiques	CNUCED	590,0	110,4	19

<i>Titre du projet</i>	<i>Bureau d'exécution des projets</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Taux d'exécution (pourcentage) (B)/(A)</i>
		<i>(A)</i>	<i>(B)</i>	
		<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
M Renforcer les capacités de certains pays parmi les moins avancés d'augmenter et de diversifier leurs exportations de produits halieutiques	CNUCED	596,0	–	–
N Renforcement des capacités des décideurs d'évaluer l'incidence des mesures non tarifaires sur le commerce international et de déterminer les orientations à suivre	CNUCED	620,0	620,0	3
O Effets des changements climatiques sur les infrastructures de transport côtier dans les Caraïbes : renforcement de la capacité d'adaptation des petits États insulaires en développement	CNUCED	595,0	18,3	–
P Renforcement de la capacité des membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale de resserrer les liens entre la production nationale et le secteur des ressources minérales	CNUCED	641,0	3,0	–
Q Renforcement des capacités des pays en développement de s'orienter vers des systèmes de transport des marchandises écologiquement viables	CNUCED	611,0	70,0	11
R Renforcement des moyens dont disposent les décideurs des pays en développement, les milieux universitaires et les responsables de la promotion des investissements dans les secteurs prioritaires pour attirer les investissements qui favorisent un développement durable sans exclusive	CNUCED	585,0	–	–
S Mise en place de systèmes alimentaires écologiques viables et résistants reposant sur une stratégie d'adaptation respectueuse des écosystèmes dans une Afrique subsaharienne essentiellement agricole	PNUE	633,0	–	–
T Appui aux pays en développement soucieux d'adopter des modes de consommation et de production viables au niveau national	PNUE	651,0	–	–
U Faciliter un développement durable et résilient dans les pays sortant d'une crise en intégrant l'environnement et la réduction des risques dans la planification du développement	PNUE	521,0	–	–
V Renforcement des capacités d'assurer la sécurité des droits fonciers en Afrique en améliorant la vérification et l'information	ONU-Habitat	501,0	50,0	10
W Renforcement des capacités nationales d'élaboration et d'adoption de stratégies d'amélioration du logement et de mise à niveau des bidonvilles	ONU-Habitat	629,0	152,0	24
X Renforcement des capacités des États Membres de la région Asie-Pacifique à intégrer les questions de changement climatique dans les politiques nationales de la ville	ONU-Habitat	730,0	213,0	29
Y Renforcement de la capacité des pays africains d'exploiter les technologies mobiles pour recueillir et diffuser des données en vue d'améliorer l'efficacité des politiques et des décisions	CEA	1 165,0	–	–
Z Renforcement des capacités d'analyse des politiques, de prévision et de planification du développement dans certains pays d'Afrique	CEA	634,0	89,0	14

<i>Titre du projet</i>	<i>Bureau d'exécution des projets</i>	<i>Approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Taux d'exécution (pourcentage) (B)/(A)</i>
		<i>(A)</i>	<i>(B)</i>	
		<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
AA Renforcement des moyens dont disposent les États africains pour négocier des contrats transparents, équitables et durables dans le secteur des industries extractives, fondements d'une croissance durable et d'un développement socio-économique largement partagés	CEA	635,0	–	–
AB Renforcement des moyens dont disposent les pays du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs pour mener des auto-évaluations efficaces et mettre en œuvre les plans d'action nationaux	CEA	624,0	59,4	10
AC Renforcement des capacités nationales en matière de construction de logements durables dans certains pays en transition	CEE	533,0	143,1	27
AD Renforcement des moyens dont disposent les pays les plus vulnérables de la région de la Commission économique pour l'Europe pour élaborer des statistiques viables	CEE	535,0	148,6	28
AE Renforcement de la capacité des économies en transition et en développement à participer à des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires transfrontalières	CEE	440,0	19,4	4
AF Renforcement des capacités des États et des services de distribution d'eau en vue de garantir un accès équitable à l'eau potable et aux services d'assainissement dans les pays en transition de la région de la CEE, l'accent étant mis sur l'installation de systèmes de distribution d'eau et d'assainissement de faible capacité en milieu rural	CEE	578,0	102,3	18
AG Renforcement des moyens techniques dont disposent certains petits États insulaires en développement des Caraïbes pour la gestion de leurs finances publiques	CEPALC	492,0	69,6	14
AH Promotion d'une finance accessible à tous grâce à la mise en place de pratiques novatrices dans le domaine des banques de développement en vue de favoriser un développement social et productif, ainsi qu'un changement structurel, dans les pays d'Amérique latine, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises	CEPALC	502,0	–	–
AI Renforcement des moyens statistiques dont disposent les pays d'Amérique latine, des Caraïbes et de la région Asie-Pacifique pour mettre au point des indicateurs macroéconomiques et des indicateurs de développement durable	CEPALC	862,0	303,8	35
AJ Intégrer les logistiques pour l'exploitation durable des ressources naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes	CEPALC	612,0	65,9	11
AK Renforcer les capacités nationales d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et programmes fondés sur les droits et relatifs à la prise en charge des populations dépendantes et à l'autonomisation économique des femmes des zones urbaines	CEPALC	564,0	64,6	11
AL Améliorer la contribution des accords de commerce préférentiel au commerce équitable et sans exclusive	CESAP	742,0	–	–

Titre du projet	Bureau d'exécution des projets	Approuvé (A)	Dépenses (B)	Taux d'exécution (pourcentage) (B)/(A)
		(en milliers de dollars des États-Unis)		
AM Renforcer la capacité des gouvernements des pays des régions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale d'élaborer des politiques de développement viables et sans exclusive répondant aux besoins des jeunes	CESAP	960,0	262,8	27
AN Approfondir les connaissances et renforcer les capacités en matière de gestion des risques de catastrophe pour assurer un avenir viable à la région Asie-Pacifique	CESAP	678,0	95,3	14
AO Renforcer la capacité des petits États insulaires en développement de la région de l'Asie et du Pacifique d'évaluer le patrimoine environnemental et le coût économique des inégalités entre les sexes	CESAP	638,0	6,5	1
AP Renforcement de la desserte des pays d'Asie du Sud et d'Asie centrale, en particulier des pays en développement sans littoral et des pays les moins avancés, par leur raccordement aux réseaux régionaux et sous-régionaux de transport et d'échanges commerciaux	CESAP	632,0	15,4	2
AQ Renforcement de la capacité statistique des États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale à produire et diffuser des indicateurs économiques à court terme pour la croissance durable	CESAO	518,0	38,2	7
AR Renforcement des moyens dont disposent les pays de la région arabe pour mettre au point des politiques démographiques et des politiques de développement intégrées, durables et sans exclusive	CESAO	714,0	1,9	–
AS Promotion des investissements dans l'énergie renouvelable pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable	CESAO	632,0	124,1	20
AT Renforcement des moyens dont disposent les États membres de la CESAO pour exploiter le lien eau-énergie en vue de réaliser des objectifs de développement durable	CESAO	525,0	5,1	1
Total (neuvième tranche)		28 398 800	2 618,6	9
AU Amélioration de la capacité statistique nationale de mesurer, suivre, évaluer et enregistrer les progrès de la réalisation des buts et objectifs du développement durable pour l'après-2015	DESA	556,0	–	–
AV Renforcement des capacités des administrations fiscales nationales et des ministères des finances des pays en développement pour protéger et élargir leurs assiettes fiscales aux fins du développement durable	DESA	360,0	–	–
AW Appui aux efforts des petits États insulaires en développement pour renforcer leur résilience économique	CNUCED	488,0	–	–
AX Appui aux décideurs des pays en développement pour formuler des politiques nationales d'entrepreneuriat par l'application de cadres de politiques favorables à la création d'entreprises	CNUCED	478,0	–	–
AY Opérations de consolidation de la paix respectueuses de l'environnement pour un développement durable en Afrique	PNUE	558,0	–	–

Titre du projet	Bureau d'exécution des projets	Approuvé	Dépenses	Taux
		(A)	(B)	d'exécution
		(en milliers de dollars des États-Unis)		(pourcentage) (B)/(A)
AZ Réduction des risques urbains et renforcement de la résilience en Afrique lusophone	ONU-Habitat	559,0	101,2	18
BA Renforcement et amélioration des capacités des fonctionnaires de police à combattre les pédophiles itinérants au Cambodge, dans la République démocratique et populaire Lao et au Viet Nam	ONUDC	557,0	–	–
BB Renforcement des capacités des États Membres à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies et politiques de la ville durable en Afrique	CEA	496,0	–	–
BC Renforcement des capacités nationales de gestion de la sécurité routière dans les pays en développement et les économies en transition	CEE	498,0	–	–
BD Renforcement de la capacité des pays d'Amérique centrale à préparer des politiques et stratégies de développement des énergies durables	CEPALC	500,0	–	–
BE Stratégies de financement pour un développement durable et sans exclusive en Asie et dans le Pacifique	CESAP	499,0	–	–
BF Mise en place de systèmes nationaux de développement et de transfert de technologies dans certains États Membres de la CESA	CESA	497,0	–	–
BG Promouvoir l'égalité : renforcer la capacité de certains pays en développement à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des programmes publics axés sur l'égalité	Cinq commissions régionales (CEA, CEE, CEPALC, CESAP, CESA)	1 067,0	–	–
Total (neuvième tranche-B)		7 113 000	101,2	1

Abréviations : CESAP, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; CESA, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale; CEE, Commission économique pour l'Europe; CEPALC, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; CEA, Commission économique pour l'Afrique; CNUCED, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement; ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour les établissements humains.